

Exemple de sommaire du cursus :

**Équipement de protection individuelle pour
Ebola**

Formation à l'intention des hôpitaux

Le 3 février 2015

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
Direction de la gestion des situations d'urgence
1075, rue Bay, bureau 810
Toronto (Ontario)
Canada M5S 2B1
416 212-8022 (local); 1 866 212-2272 (interurbain)
emergencymanagement.moh@ontario.ca

Table des matières

Introduction.....	4
Exemple d'objectifs d'apprentissage.....	6
Administration et logistique	11

Introduction

Cet *Exemple de sommaire du cursus* : *Formation à l'intention des hôpitaux sur l'équipement de protection individuelle (ÉPI) pour Ebola* a été conçu pour soutenir les efforts des hôpitaux pour former leur personnel sur l'utilisation adéquate et sécuritaire de l'ÉPI pour la maladie à virus Ebola (MVE). Ce cursus peut être consulté par les formateurs désignés par les hôpitaux afin d'offrir de la formation pratique sur l'utilisation de l'ÉPI, tel que décrit dans la [Directive du médecin hygiéniste en chef à l'intention des hôpitaux](#). Des [ateliers et des sessions de simulation sur les principes de la protection personnelle](#)¹ (en anglais seulement) élaborés en partenariat avec le Centre Sunnybrook des sciences de la santé sont aussi à la disposition de tous les hôpitaux de la province.

Les hôpitaux et les travailleurs de la santé doivent se conformer aux dispositions applicables de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et de ses règlements.

Exemple de matériel optionnel :

Cet exemple de cursus de formation est optionnel; les hôpitaux qui ont élaboré leur propre matériel et leurs propres stratégies de formation ne sont pas tenus d'utiliser ces ressources. Ce matériel peut être personnalisé ou adapté par un organisme en fonction de ses besoins ou circonstances spécifiques. Les hôpitaux qui disposent déjà de ressources de formation pourraient y ajouter du contenu tiré du matériel de ce cursus (s'ils le désirent) ou continuer d'utiliser leur matériel existant.

Public cible :

Formateurs – Le public cible pour *offrir* ce cursus, ce sont les formateurs au sein des hôpitaux, désignés par leurs organismes pour offrir la formation appliquée sur l'utilisation de l'ÉPI pour la MVE à leur personnel.

Participants – Le public cible pour *assister* à cette formation est le personnel de la santé qui risque d'être exposé à un cas soupçonné ou confirmé, à une personne faisant l'objet d'une enquête (POE) et (ou) à l'environnement lié à ce patient (consultez la [Directive du médecin hygiéniste en chef à l'intention des hôpitaux et des premiers](#)

¹ Remarque : Il s'agit d'*ateliers optionnels*, conçus pour offrir du soutien supplémentaire aux organismes qui souhaitent approfondir leurs connaissances et leurs aptitudes. Des renseignements supplémentaires ainsi que des instructions sur l'inscription sont disponibles sur le site www.sunnybrook.ca/ebolapreparedness (en anglais seulement).

[répondants](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur la procédure d'évaluation du risque). Ceci comprend le travailleur de la santé devant agir à titre d'observateur formé.

Exemple d'objectifs d'apprentissage

Objectif(s) d'apprentissage :

Assurer que les travailleurs de la santé qui risquent d'être exposés à la MVE :

- comprennent comment choisir² l'ÉPI approprié en fonction des résultats d'une évaluation du risque au point de service;
- comprennent comment utiliser l'ÉPI de façon appropriée, ainsi que ses limites;
- savent comment enfiler, retirer et jeter l'ÉPI de façon appropriée.

Objectif(s) d'apprentissage :

Le tableau ci-dessous décrit des exemples d'objectifs d'apprentissage. Ce matériel peut être utilisé et (ou) adapté par les organismes en fonction de leurs besoins et circonstances individuels.

Exemple de cursus			
Module	Exemples d'objectifs d'apprentissage	Exemples de sujets à couvrir	Exemples de matériel de référence
Module 1 : Préparation de l'hôpital à la MVE	<ul style="list-style-type: none">• Expliquer les symptômes et le mode de transmission de la MVE• Expliquer l'utilisation des pratiques de base et des précautions supplémentaires (PBPS)• Expliquer les composantes clés du plan de réponse et de mesures et d'interventions d'urgence de l'hôpital en	<ul style="list-style-type: none">• Symptômes et mode de transmission de la MVE• Hiérarchie des mesures de contrôle (ingénierie, administration et ÉPI)• PBPS• Composantes clés du plan de réponse et de mesures et interventions d'urgence de l'hôpital en lien avec la MVE	<ul style="list-style-type: none">• Plans et procédures de l'hôpital individuel relativement à la MVE• Directive du médecin hygiéniste en chef à l'intention des hôpitaux• Feuille de renseignements sur le système de responsabilité interne du ministère du Travail• Note d'orientation du comité créé

² Remarque : La *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements exigent que l'employeur mette en place des mesures et des procédures encadrant l'utilisation, le port et l'entretien de l'ÉPI. Les superviseurs et les travailleurs sont tenus d'utiliser ou de porter l'ÉPI que l'employeur exige qu'ils portent ou utilisent.

Exemple de cursus

Module	Exemples d'objectifs d'apprentissage	Exemples de sujets à couvrir	Exemples de matériel de référence
	<p>lien avec la MVE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire les mesures et procédures de l'hôpital pour gérer un cas soupçonné ou confirmé de la MVE ou une personne faisant l'objet d'une enquête (POE) • Expliquer comment procéder à une évaluation du risque au point de service • Expliquer les concepts-clés associés aux tâches et responsabilités en lien avec la MVE dans le cadre du système de responsabilité interne et de la <i>Loi sur la santé et la sécurité au travail</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures et procédures de contrôle de l'hôpital pour gérer un cas soupçonné ou confirmé ou une POE • Procédure pour procéder à une évaluation du risque au point de service • Concepts clés du système de responsabilité interne (tâches et responsabilités de l'employeur/du superviseur/du travailleur, soulever les préoccupations à l'employeur/au superviseur, comité mixte sur la santé et la sécurité au travail/représentant en matière de santé et sécurité) 	<p>par l'article 21 de la Loi sur la santé et la sécurité au travail - Application des principes de prévention des risques, y compris du principe de précaution, aux agents infectieux</p> <ul style="list-style-type: none"> • CSA Z94.4 - Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire (en anglais seulement) • Cours sur les compétences de base en prévention et en contrôle des infections (PCI) • Vidéos sur l'hygiène des mains de SPO • Pratiques de base et précautions supplémentaires du Comité consultatif provincial des maladies infectieuses (CCPMI) • Loi sur la santé et la sécurité au travail • Règlement sur les établissements d'hébergement et de soins de santé • Ateliers et sessions de simulation sur les principes de la protection personnelle contre Ebola (en anglais seulement)
Module 2 : Aperçu et principes en matière d'ÉPI	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le processus de sélection par le personnel de l'ÉPI contre le MVE approprié, en fonction d'une évaluation du risque au point de service, incluant tout ajustement aux protocoles administratifs ou d'ingénierie en place • Identifier les types d'ÉPI utilisés dans 	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de sélection de l'ÉPI en fonction de l'évaluation du risque au point de service et d'autres facteurs (p.ex. l'ÉPI utilisé dans l'organisme) • Types d'ÉPI utilisés au sein de l'hôpital et circonstances entourant son utilisation • Objectif et importance de chaque pièce 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans et procédures de l'hôpital individuel relativement à la MVE • ÉPI à utiliser disponible sur place • Document sur les pratiques exemplaires en matière de pratiques de base et précautions supplémentaires et programme de

Exemple de cursus

Module	Exemples d'objectifs d'apprentissage	Exemples de sujets à couvrir	Exemples de matériel de référence
	<p>l'hôpital, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ pour le dépistage (tel qu'applicable en fonction de l'auditoire) ○ pour les cas soupçonnés ou confirmés ou les POE (tel qu'applicable en fonction de l'auditoire) ○ pour les procédures pouvant générer des aérosols (tel qu'applicable en fonction de l'auditoire) <ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'objectif et l'importance de chaque pièce d'ÉPI, incluant ses forces, ses limites et la façon dont elle protège le travailleur • Expliquer la procédure pour vérifier que l'ÉPI est bien adapté au travailleur, et pour l'inspecter afin de vérifier son intégrité et assurer qu'il n'est pas endommagé ni abîmé • Identifier et expliquer les principes et pratiques exemplaires guidant une utilisation sécuritaire et efficace de l'ÉPI (p. ex., nettoyage avant et après l'utilisation, hygiène personnelle, etc.) 	<p>d'ÉPI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forces, limites de chaque pièce d'ÉPI • Comment vérifier l'ajustement de l'ÉPI • Comment inspecter l'ÉPI à la recherche de signes de dommage ou de détérioration • Principes et pratiques exemplaires pour une utilisation sécuritaire et efficace de l'ÉPI 	<ul style="list-style-type: none"> • formation sur les compétences de base du Comité consultatif provincial des maladies infectieuses (CCPMI) • Loi sur la santé et la sécurité au travail • Règlement sur les établissements d'hébergement et de soins de santé • CSA Z94.4 - Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire (en anglais seulement) • Ateliers et sessions de simulation sur les principes de la protection personnelle contre Ebola (en anglais seulement)

Exemple de cursus

Module	Exemples d'objectifs d'apprentissage	Exemples de sujets à couvrir	Exemples de matériel de référence
Module 3 : Enfiler, retirer et jeter l'ÉPI (exercice pratique)	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les étapes pour enfiler et retirer l'ÉPI • Démontrer ses compétences³ pour enfiler et retirer l'ÉPI sous la supervision d'un formateur compétent⁴ : <ul style="list-style-type: none"> ○ pour le dépistage (tel qu'applicable en fonction de l'auditoire) ○ pour les cas soupçonnés ou confirmés ou les POE (tel qu'applicable en fonction de l'auditoire) ○ pour les procédures pouvant générer des aérosols (tel qu'applicable en fonction de l'auditoire) • Décrire la procédure pour jeter l'ÉPI de façon appropriée et sécuritaire après son utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Étapes pour enfiler ou retirer l'ÉPI : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vidéo ou démonstration et explication des étapes ○ Démonstration et explication des étapes par l'apprenant ○ L'apprenant pratique les étapes ○ La procédure est mise en œuvre de façon indépendante et est observée • Test des compétences de l'apprenant par rapport à la liste de vérification de l'enfillement et du retrait de l'ÉPI (avec approbation par un formateur compétent) • Procédure pour jeter l'ÉPI 	<ul style="list-style-type: none"> • Exemple de listes de vérification pour l'enfillement et le retrait de l'ÉPI à l'intention des hôpitaux (en anglais seulement) • OU listes de vérification de l'ÉPI existantes de l'hôpital individuel • Vidéos illustrant comment enfiler et retirer l'équipement (si utilisé) pour les différentes pièces d'ÉPI et les différents scénarios • De l'ÉPI doit être disponible sur place pour la démonstration et pour pratiquer l'enfillement et le retrait • Instructions du fabricant de l'ÉPI • Ateliers et sessions de simulation sur les principes de la protection personnelle contre Ebola (en anglais seulement)
Module 4 : Scénarios	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les problèmes/scénarios potentiels liés à l'ÉPI et les mesures appropriées correspondantes (p. ex. prévention des infections et contrôle des manquements, hydratation, pause toilette, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes et (ou) scénarios fréquents pouvant survenir et manière d'y réagir 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans et procédures de l'hôpital individuel relativement à la MVE • Ateliers et sessions de simulation sur les principes de la protection personnelle contre Ebola (en

³Des [exemples de listes de vérification pour l'enfillement et le retrait de l'ÉPI](#) (en anglais seulement) sont disponibles par le biais de l'[Association de santé et sécurité des services publics](#). Ces exemples peuvent être adaptés par les hôpitaux (dans le respect des recommandations concernant l'ÉPI contenues dans la Directive du médecin hygiéniste en chef à l'intention des hôpitaux et des premiers répondants) en fonction de leurs besoins. Les hôpitaux peuvent aussi utiliser leurs propres listes de vérification.

⁴Remarque : Il est primordial que ce module soit offert par un formateur compétent (p. ex. désigné par son organisme et qualifié en termes de connaissances, de formation et d'expérience, pour offrir le niveau approprié de formation).

Exemple de cursus

Module	Exemples d'objectifs d'apprentissage	Exemples de sujets à couvrir	Exemples de matériel de référence
			anglais seulement)
Module 5 : Observateur	<p>Pour tous les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les tâches clés associées au poste d'observateur formé en rapport avec les étapes d'enfillement et de retrait de l'ÉPI pour les membres du personnel <p>Pour les personnes qui joueront le rôle d'observateur formé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire les étapes ainsi qu'enfiler et retirer l'ÉPI de l'observateur • Décrire les pratiques exemplaires clés à observer lors de l'observation de personnes qui enfilent ou retirent l'ÉPI • Expliquer comment prodiguer directives et conseils aux travailleurs de la santé afin de corriger les problèmes (p. ex. étapes erronées) et renforcer les pratiques recommandées • Décrire comment répondre de façon adéquate à des situations/scénarios spécifiques possibles • Décrire les pratiques exemplaires générales applicables au poste d'observateur 	<p>Pour tous les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tâches clés associées au poste d'observateur formé <p>Pour les personnes qui joueront le rôle d'observateur formé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ÉPI de l'observateur • Pratiques exemplaires à observer et erreurs à corriger, notamment : évaluer l'intégrité de la peau du personnel et autres problèmes; taille adéquate de l'équipement; intégrité de l'ÉPI; exposition de la peau et des cheveux; propreté et saleté; etc. • Méthodes pour prodiguer directives et conseils • Gérer des situations/scénarios spécifiques (p. ex., aide de l'« observateur », déviation imprévue de la séquence prévue, infraction en lien avec l'ÉPI, soutien aux soignants offrant les soins dans la pièce, etc.). • Pratiques exemplaires applicables à l'observateur (p. ex. renforcer la nécessité de rester calme ainsi que d'adopter une approche lente et délibérée) 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans et procédures de l'hôpital individuel relativement à la MVE • Ressources pour les soins et l'hygiène des mains de SPO • De l'ÉPI doit être disponible sur place pour la formation pratique sur l'utilisation de l'ÉPI (exercice pratique) • Exemple de listes de vérification pour l'enfillement et le retrait de l'ÉPI à l'intention des hôpitaux (en anglais seulement) OU listes de vérification de l'ÉPI existantes de l'hôpital individuel • Ateliers et sessions de simulation sur les principes de la protection personnelle contre Ebola (en anglais seulement)

Administration et logistique

Modèle de prestation

Le cursus est offert sous forme de sessions de formation appliquée en personne offertes par des formateurs compétents désignés par les hôpitaux individuels. Une partie du matériel (à l'exception du module pratique sur l'ÉPI) peut être offert dans un autre format, à la discrétion des organismes individuels.

Durée de la formation

Les instructeurs peuvent décider de la durée de la formation, selon les circonstances de chaque organisme. La formation peut être offerte en une seule session, ou divisée en plusieurs modules offerts à différents moments.

Inscription au cours

Les inscriptions sont gérées à l'échelon local par les formateurs désignés dans les établissements individuels.

Tests et documentation

Les exigences relatives aux tests et à la documentation pour les travailleurs de la santé désignés comme devant maîtriser l'utilisation de l'ÉPI sont expliquées dans la [Directive du médecin hygiéniste en chef à l'intention des hôpitaux](#), incluant le test des connaissances à l'aide d'une liste de vérification étape par étape permettant à un formateur compétent d'évaluer et de vérifier leurs compétences pour enfiler et retirer l'ÉPI, et de les documenter. Tel qu'indiqué ci-dessus, un exemple de liste de vérification se trouve dans la [section « Formation »](#) de la page Web du ministère consacrée à Ebola. Les hôpitaux peuvent aussi utiliser leurs propres listes de vérification. Les résultats des tests doivent être documentés afin de vérifier les compétences et ces résultats peuvent aussi être utilisés pour circonscrire des thèmes de formation de suivi.

